



Association FERUS Groupe Loup France - Artus

Association pour la réhabilitation et la conservation
des grands prédateurs en France

PAROLE D'OURS ECOBENEVOLAT

**Programme associatif de communication et d'information
sur l'ours dans les Pyrénées**

27 juin - 27 août 2010

DOSSIER D'INSCRIPTION



EDITO...

24 Bénévoles, 116 journées d'actions, 120 000 plaquettes d'informations diffusées, 2265 personnes sondées et informées sur l'ours, 1061 commerces ou structures d'hébergements impliqués dans la diffusion d'informations sur le plantigrade. Un accueil toujours aussi bon sur le terrain, voire même plus facile. Des commerçants qui acceptent plus facilement de diffuser de la documentation sur l'ours et qui, parfois même, en mettent à disposition du public de façon spontanée.

**L'année 2009 a été une réussite pour Parole d'ours
et une dynamique locale en faveur de l'ours dans les Pyrénées se crée !**

Née en 2008, Parole d'ours est issu du constat qui a suivi les nouveaux lâchers d'ours de 2006 : il existe un manque cruel de personnes sur le terrain pour informer les habitants, mais aussi les gens de passage.

En effet, beaucoup sont demandeurs d'informations objectives sur l'ours, et notamment sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec l'animal ou, cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens « patous ».

De plus, FERUS estime important d'être présent sur place pour expliquer le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et de la cohabitation qui est possible.

Du 27 juin au 27 août 2010 des bénévoles sont conviés pour prendre part à cette troisième édition du programme associatif PAROLE D'OURS. L'objectif est de continuer à délivrer à la population locale et aux gens de passage une information pragmatique sur l'ours et recueillir le sentiment des personnes présentes même temporairement dans ces montagnes. Nous devons aider et encourager cette dynamique locale qui se crée en faveur de l'ours dans les Pyrénées.

En cette année 2010, année de la biodiversité, l'ours, espèce symbolique des Pyrénées, n'est toujours pas assuré d'une présence durable dans les Pyrénées. La Coordination Associative Pyrénéennes pour l'Ours (CAP-Ours) dont fait partie FERUS, réclame un nouveau plan de restauration de la population ursine. Plus que jamais, le travail d'information et de sensibilisation des locaux et des touristes est nécessaire.

Dans les vallées, une grande majorité des Pyrénéens nous rappellent : « l'ours était là avant et il doit rester dans les Pyrénées ».

Si vous souhaitez vous aussi agir pour les Pyrénées et la sauvegarde de l'ours, rejoignez nous dès à présent !

A- Présentation de l'association FERUS

Née de la fusion d'**Artus** et du **Groupe Loup France**, **FERUS** est aujourd'hui la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs de l'ours et des autres grands carnivores présents dans notre pays.

FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- ▶ d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx,
- ▶ de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les conditions sont favorables,
- ▶ de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- ▶ de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. **ARTUS**, association pour la protection de l'ours en France, engage alors sur ses fonds propres (adhésions et mécénat) des études de faisabilité dans l'optique de réintroduire l'ours dans les Pyrénées Centrales en tenant compte des aspects écologiques et économiques de la démarche. Il s'ensuivit une mobilisation forte d'acteurs locaux et ce projet est devenu un grand programme d'actions de l'Etat Français et de l'Union Européenne avec pour partenaires : **ARTUS**, les communes d'Arlos, Boutx, Fos, Melles regroupées au sein de l'Association de Développement Economique et Touristique (ADET, devenue aujourd'hui Pays de l'Ours- ADET) , les Fédérations Départementales des chasseurs de l'Ariège et de la Haute-Garonne, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National des Forêts, qui aboutit à la réintroduction en 1996 et 1997 des trois ours (Mellba, Ziva et Pyros) capturés en Slovénie.

Depuis sa création en 1989, **ARTUS** a cherché avec les partenaires locaux des solutions qui réduisent les conflits ours-troupeaux, en proposant par exemple l'utilisation des chiens de protection pour réduire les risques de prédation sur les moutons. Cela a abouti à l'élaboration d'une méthode audiovisuelle de mise en place des chiens de protection, la vulgarisation des connaissances de cette méthode et des témoignages d'éleveurs professionnels confrontés à la prédation, ainsi qu'à la formation d'éleveurs à cette technique.

Concernant la problématique loup, dès sa création en 1993, le **Groupe Loup France** a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage, considérant les éleveurs et les bergers comme des partenaires avec qui trouver des solutions partagées et librement consenties.

Depuis 1999, le programme alpin d'écobénévolat « **pastoraloup** » s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain la volonté de rapprochement entre le monde de la protection de la nature et celui de l'élevage pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

Fort de la réussite des lâchers de 3 ours en 1996 et 1997, FERUS a milité pour la poursuite du renforcement de la population d'ours des Pyrénées, et 5 ours ont été lâchés en Pyrénées centrales en 2006.

B- Contexte de la mission : l'ours en France

Au début du siècle dernier, la France comptait entre 100 et 200 ours. En 1937, le dernier animal est observé dans les Alpes ; en 1950, on ne compte plus que 70 ours dans les Pyrénées. De nos jours, ils sont à peine une vingtaine.

La chasse, les battues, les prélèvements d'ours, puis le poison, le braconnage et enfin la détérioration de son habitat ont eu raison des capacités de reproduction de l'ours en France.

En 1972, fut proclamée l'interdiction de la destruction de l'ours mais c'est seulement en 1981 que l'ours rejoignit la liste des espèces de mammifères protégés créée en application de la loi de 1976 sur la protection de la nature. La population d'ours pyrénéenne était déjà d'un effectif trop faible pour être viable à long terme. Les associations de protection de la nature sortent le dossier de l'oubli, prennent des initiatives pour favoriser la cohabitation avec le pastoralisme (FIEP Fonds d'Intervention Eco-Pastoral) et donnent à la sauvegarde de l'ours une dimension nationale.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. Il s'ensuit alors une mobilisation forte de l'opinion publique qui conduisit à la réintroduction des trois premiers ours.

La population d'ours dans les Pyrénées compte en 2005 14 à 18 individus. Cela est insuffisant pour sauver l'espèce et un nouveau programme de renforcement est mis en place ; 5 ours sont lâchés dans les Pyrénées centrales en 2006.

Le modèle mathématique sur l'évaluation de la viabilité de la population d'ours bruns dans les Pyrénées (G.CHAPRON, P.Y. QUENETTE, S.LEGENDRE et J.CLOBERT), étude réalisée en 2003 et mise à jour en 2005 avec les données disponibles à la fin de l'année 2004, a servi de base au plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises 2006-2009. Compte tenu de l'état des lieux dressé page 23 de ce plan, il est possible qu'après les cinq lâchers de 2006, le noyau central aurait pu être considéré comme viable. Du point de vue strict de la dynamique des populations, ce n'est pas faux. C'est beaucoup plus discutable si l'on prend en compte tous les paramètres et les aléas qui conditionnent la survie à long terme d'une population d'ours isolée (avec 80 individus, les Espagnols considéraient toujours comme fragile leur noyau principal des Monts Cantabriques). Depuis, Palouma et Franska, deux ours relâchés en 2006, sont mortes.

Aucun lâcher n'ayant eu lieu en Béarn, il n'est nul besoin de dire ce qu'il en est pour ce second noyau sans femelle, même si les mouvements et la démographie des animaux peuvent nous surprendre.

C- Parole d'ours : des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées

1- La mission

Contexte et objectifs

Les derniers lâchers ont suscité des mouvements d'opposition relativement importants et largement ravivé la polémique sur la présence de l'ours dans le massif. Il était donc nécessaire de proposer un programme de bénévolat en faveur de l'ours dans les Pyrénées pour notamment délivrer à la population locale et aux gens de passage une information approfondie sur le plantigrade mais aussi recueillir le sentiment des personnes présentes même temporairement dans les zones à ours pyrénéennes.

FERUS estime important de dialoguer sur le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et sur la possible cohabitation. FERUS souhaite aussi répondre à une forte demande d'informations sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec le plantigrade, ou cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens patous.

Avec le programme PAROLE D'OURS, l'objectif est de conforter l'acceptation de l'ours par les habitants des Pyrénées et les gens de passage.

Localisation

Toutes les actions se déroulent dans les Pyrénées. En 2009, les bénévoles ont été présents sur plus de 160 communes/villes, sur les 5 départements Pyrénéens (Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales).

Rôle du bénévole

Les outils pour l'information des habitants des Pyrénées et des gens de passage existent mais ne sont pas suffisamment diffusés.

Du 14 au 26 juin 2010 puis du 1er au 14 septembre 2010, sans recours au bénévolat externe, les associations FERUS et Pays de l'Ours - ADET, aidés par des bénévoles pyrénéens locaux, vont diffusés massivement chez les commerçants et structures d'hébergement de nombreuses plaquettes d'information sur l'ours dans les Pyrénées.

Du 27 juin au 27 août 2010, un renfort par des bénévoles est indispensable afin de :

- délivrer à la population locale et aux gens de passage une information éclairée sur l'ours ;
- recueillir le ressenti des personnes présentes même temporairement dans ces montagnes ;
- cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ou en prendre note pour de futures recherches de solutions et/ou actions ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation de l'ours, voire une banalisation de la présence de l'ours sur le massif pyrénéen.
- Impliquer la population locale en faveur de l'ours.

Ces actions :

- Au départ de sentiers de randonnées, diffusion de plaquettes d'information sur l'ours, sur l'attitude à avoir en cas de rencontre avec l'animal ou, cas bien plus probable, en présence d'un troupeau de brebis gardé par des chiens patous ;
- Diffusion chez les commerçants des posters CAP-Ours pour mise en vitrine et diffusion de l'information ;

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur l'ours ;
- Réalisation d'un sondage auprès des habitants rencontrés ;
- Réalisation d'un sondage auprès des gens de passage rencontrés ;
- Échanges avec les habitants et les gens de passage.

Suivi du projet

Pour analyser l'impact du projet, les bénévoles et l'encadrant devront tenir au jour la liste des actions menées (nombre de plaquettes diffusées, nombres d'habitants rencontrés, nombre de touristes rencontrés ...)

PAROLE D'OURS 2009 en chiffres !

- * 161 communes/villes visitées et impliquées sur 5 départements pyrénéens.
- * 1061 commerces/structures d'hébergement impliqués dans la diffusion de l'information sur l'ours.
- * plus de 120 000 plaquettes d'information diffusées.
- * 2265 personnes sondées (essentiellement sur les marchés).
- * 7 encadrants, 24 bénévoles, 116 journées en action.

Partenaires

Le WWF soutient les actions de FERUS. FERUS travaille en partenariat avec de nombreuses associations, en particulier celles de la coordination CAP-Ours qui comprend 30 organisations Pyrénéennes et nationales. Dès 2009, FERUS a enrichi *Parole d'ours* d'un partenariat avec l'association Pays de l'Ours-ADET qui co-anime le programme sur le terrain.

Ce programme existe grâce au soutien de la DREAL Midi Pyrénées (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et la Fondation Nature et Découvertes.

2- Organisation de la mission

Conditions de participation

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme
- Être **adhérent** de l'association.
- Avoir une **forte motivation** et un réel intérêt pour la protection de l'ours dans les Pyrénées.
- Aimer **communiquer** et aller au devant des gens (habitants et gens de passage).
- Savoir vivre en groupe. Faire preuve d'autonomie.
- Être capable d'**écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées.

Comment participer?

Inscription :

Les candidats doivent envoyer la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV :

- **par courrier** à FERUS – Maison des Associations – 31160 - ARBAS
- **par mail** à paroleours@ours-loup-lynx.info (faire suivre par courrier les documents demandés)

Documents à joindre :

- le règlement de l'adhésion 2010 à FERUS (voir fiche d'inscription) ou mentionner « déjà adhérent FERUS en 2010 »
- une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) – une photo d'identité
- un chèque de caution de 75 euros à l'ordre de FERUS, qui vous sera retourné à réception de votre rapport de mission d'écobénévolat

Sélection:

Un comité composé de membres du Conseil d'Administration de FERUS étudiera les dossiers en menant, si besoin est, des entretiens téléphoniques ou des rencontres. Les décisions seront communiquées par courrier ou mail dans les jours qui suivent la sélection.

Convention:

Les bénévoles retenus devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Durée de la mission

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leurs disponibilités ; l'engagement du bénévole devra être **d'une semaine au minimum**. Pour une question d'organisation (notamment de formation) il est fortement souhaité que les arrivées et les départs des bénévoles se fassent le **dimanche matin**. Pour la réalisation de ce programme *Parole d'ours*, un roulement de trois bénévoles en continu est souhaité.

Transport

Le bénévole arrive en fonction des dates qu'il aura communiquées à FERUS. Pour les bénévoles qui viennent en train, un rendez-vous pourra être convenu avec l'encadrant dans une gare proche du lieu des actions.

Un véhicule de location sera mis à disposition de l'encadrant et des bénévoles et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront entièrement pris en charge par l'association FERUS. Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.

Hébergement et Nourriture

En juillet

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS dans une maison de village.

Le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (duvet, draps ...), des couvertures/couettes sont mises à disposition. La maison offre sanitaires, salle d'eau, lits, cuisine.

En août

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS dans des gîtes en demi-pension.

Le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (duvet, couvertures/draps ...). Si problème, possibilité de voir en amont avec l'organisation *Parole d'ours*.

Une **participation financière aux frais de nourriture** est demandée au bénévole. Le forfait nourriture est fixé à 5 euros par jour de présence et sera réglé **de préférence avant l'arrivée**, dès confirmation des dates de participation. FERUS privilégie les productions locales et les aliments issus de l'agriculture biologique.

Tout le matériel nécessaire pour accomplir leurs missions sera fourni aux bénévoles.

Encadrement et formation

Une personne sera présente pour l'**encadrement** de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Un **livret de formation** sera envoyé au bénévole avant le début de la mission.

Chaque dimanche, à l'arrivée de nouveaux bénévoles, un « **jeu de rôle** » sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et permettre aussi aux « anciens » d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

Activités de découverte

Une **sortie terrain** « sur les traces de l'ours » par semaine sera offerte aux bénévoles pour leur permettre de mieux connaître le milieu et comprendre certaines problématiques de la conservation de l'ours dans les Pyrénées. Prévoir des chaussures de marche. Les bénévoles auront également la possibilité de se dégager un peu de temps pour découvrir les lieux où leurs missions les conduiront.

Frais de participation

Le bénévole doit **impérativement** être adhérent de l'association (cotisation de 13 à 29 euros). A cela s'ajoute les frais de nourriture (5 euros par jour).

Assurance et responsabilité

Lors de la mission, les écobénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que **bénévole associatif**. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.

3- Fin de mission

Le rapport de mission

A la fin de la mission, FERUS demande à chaque bénévole de rédiger **un rapport de mission** comprenant un questionnaire spécifique à renseigner et un récit plus personnel de son expérience bénévole. **Ce rapport est à renvoyer dans le mois suivant la mission. Dans le cas contraire, le chèque de caution sera encaissé.**

Le bilan

Le bilan sera rédigé par l'équipe *Parole d'ours* et enrichi par les rapports de mission des bénévoles. Il sera consultable en ligne sur www.ferus.org

4- Avertissement!

Avertissement : PAROLE D'OURS n'est pas un voyage d'agrément !

L'écobénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux cotés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain.

Cela suppose un désir réel de travailler pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question de l'ours peut être sujette à de fortes oppositions. **Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier ours et un désir de dialoguer afin de comprendre**, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'ours et de livrer une information juste sur l'ours.

Le manque de motivation et d'ouverture d'esprit des écobénévoles en mission pourrait dévaloriser le travail de terrain de FERUS et porter préjudice à la protection de l'ours en France.

Avec le soutien de :

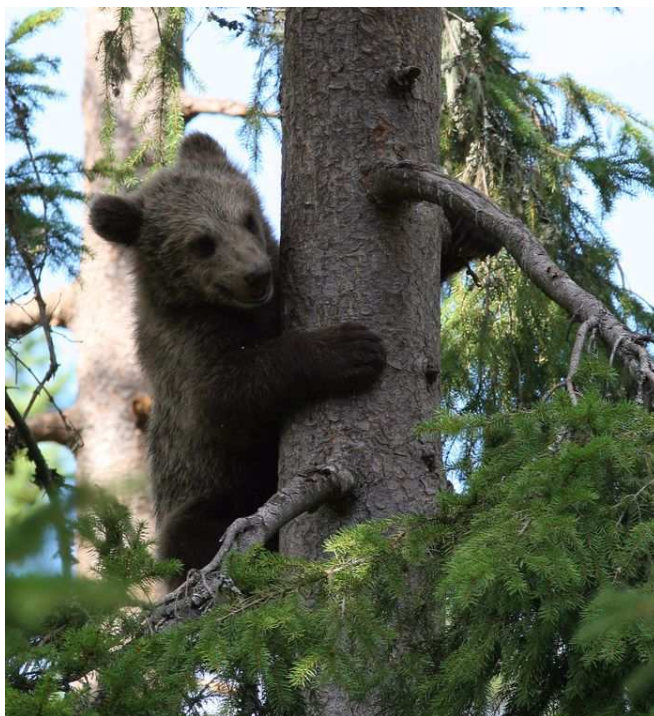


Contact PAROLE D'OURS – FERUS :

FERUS
Fannie MALET
Maison des associations
31160 Arbas
06 46 62 19 47 - paroledours@ours-loup-lynx.info

Toutes les informations et archives sur le dossier ours :

www.ferus.org



© Pascal Etienne

FERUS - Groupe Loup France – Artus
BP 80 114 - 13718 Allauch cedex
ferus@ours-loup-lynx.info - 04 91 05 05 46

Fiche d'inscription FERUS / PAROLE D'OURS – 2010

A renvoyer à **FERUS – Maison des associations – 31160 - ARBAS**

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse:

Code postal :

Localité :

Tel. :

Mail :

Personne à contacter en cas de nécessité:

Votre profession ou formation :

Compétences techniques particulières :

Etes-vous membre d'autres associations ?

Avez-vous déjà participé à des chantiers de bénévolat ?

Comment avez-vous connu PAROLE D'OURS ?

Dates de vos disponibilités (minimum une semaine par séjour) entre le 27 juin et le 27 août 2010 (arrivée le dimanche fortement souhaitée) :

Déplacements jour d'arrivée et jour de départ :

véhicule personnel

train / bus (transfert sur site assuré par l'organisation PAROLE D'OURS)

Adhésion 2010 FERUS :

Déjà adhérent FERUS en 2010

Adhésion simple de soutien → 13 €

Membre actif → 29 €

Membre actif réduit (étudiant, RMI, personne sans emploi ...) → 20 €

Adhésion familiale → 36€

(L'adhésion simple de soutien ne comprend pas l'abonnement à la revue trimestrielle, la "Gazette des Grands Prédateurs")

Joint :

chèque d'adhésion FERUS (obligatoire pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents)

chèque de caution 75 € (retourné en cas de non-acceptation du dossier ou à réception du rapport demandé)

CV

lettre de motivation

photo d'identité

attestation en Responsabilité Civile

Fait à

le

signature :

lettre de motivation FERUS / PAROLE D'OURS - 2010

A renvoyer à FERUS – Maison des associations – 31160 - ARBAS

Candidat: